

SERVICE INCENDIE ET SECOURS DU MORGET

Table des matières

1.	Mot du Commandant	3
2.	Mot du Président du CODIR	4
3.	Gouvernance	5
	a. Le Conseil Intercommunal (CI)	5
	b. La Commission de Gestion (CoGest)	
	c. Le Comité de Direction (CODIR)	6
4.	Organisation générale	7
	a. Organigramme du SIS Morget	7
5.	Ressources humaines	8
	a. Effectif du SIS Morget	8
	i. Évolution des effectifs au 1er janvier depuis la création du SIS Morget	8
	ii. Évolution des effectifs par Organe d'Intervention (OI)(OI)	9
	b. Promotions	10
	c. Nominations	11
	d. Années de service	12
	e. Démissions	13
	f. Départs à la retraite	13
6.	Interventions	14
	a. Interventions SIS Morget et comparatif	14
	b. Interventions par OI	16
	c. Interventions 2023 en image	18
7.	Formation	19
	a. Détachement premiers-secours (DPS)	20
	b. Détachement d'Appui (DAP)	21
	c. Section relève DPS	22
	d. Section relève SIS	22
	e. École de formation (EFO)	22
	f. Recrutement	22
8.	Infrastructure et matériel	23
9.	Prévention et technique	25
	a. Techniques / Mises à l'enquête	25
	b. Tubes F	26
	c. Exercices d'évacuation	26
	d. Manifestations	26
	e. Visite de caserne (atelier prévention)	26
0.	Conclusion du Commandant	27
	a. Objectifs 2023	27
	b.Objectifs 2024	28
	c.Remerciement	28

Table des matières

1. Mot du Commandant

Le rapport d'activités est l'occasion de retracer l'année écoulée, de vous présenter les statistiques du nombre d'interventions ainsi que leurs types. Mais c'est surtout l'occasion de mettre en lumière l'implication des femmes et hommes du SIS Morget qui s'engagent jour et nuit au profit de la population de notre région.

Cet engagement est souvent sous-estimé mais les sacrifices consentis sont considérables. L'activité de sapeur-pompier volontaire est prenante et demande un engagement sans faille afin de pouvoir répondre aux demandes de secours de nos citoyens de jour comme de nuit. Chaque sapeur s'engage



pour porter secours à autrui, ce qui mérite toute ma reconnaissance, celle de nos autorités ainsi que celle des citoyens. Les sapeurs-pompiers sont un maillon incontournable de la chaîne de sauvetage. Nous devons trouver ensemble des solutions pour pérenniser ce système de milice si cher à notre canton. Si les effectifs sont stables, la problématique des disponibilités en journée doit être prise en compte afin de garantir la qualité de nos missions.

J'aimerais rappeler ici à tous les sapeurs du SDIS que si l'engagement est volontaire et que ce dernier doit être salué, il n'en demeure pas moins que nous devons toujours mettre la victime au centre de nos préoccupations avant nos propres intérêts. Je souhaite que chaque sapeur véhicule les valeurs suivantes :

- Encouragement / motivation / plaisir
- Collaboration et cohésion
- Innovation
- Reconnaissance des compétences
- Acceptation de la différence



Je tenais personnellement à remercier sincèrement l'ensemble des sapeurs, sous-officiers, officiers, pour votre engagement, votre abnégation et votre collaboration au profit des habitants de notre région. Sans oublier les travailleurs de l'ombre que sont les équipes responsables du matériel, les formateurs et encadrants, pour l'excellent travail réalisé au quotidien. Mes remerciements vont également à nos partenaires sécuritaires pour l'excellente collaboration au quotidien, ainsi qu'au CODIR et à nos autorités politiques pour le soutien, la confiance accordée et la mise à disposition des moyens financiers qui nous permettent de garantir nos missions. Et enfin, à l'ECA partenaire privilégié pour le précieux soutien et l'excellente collaboration.

Je vous souhaite une bonne lecture.

Maj Thierry Charrey

Mot du Commandant

2. Mot du Président du CODIR

Le Comité de Direction s'est réuni pour 9 séances ordinaires et a participé à 2 séances du Conseil Intercommunal.

La composition du CODIR a été modifiée et, en mai 2023, nous avons accueilli Monsieur Luc-Francis Martignier, Municipal à Vullierens, représentant l'OI Senoge-Arenaz.

Durant l'année 2023, des membres du CODIR et de la Municipalité de Morges se sont rencontrés à plusieurs reprises afin de trouver une solution, soit un nouvel emplacement pour accueillir la future caserne principale.



Nous avons aussi travaillé sur la modification des statuts afin d'incorporer un montant sur le plafond d'endettement, selon la loi sur les communes. Un préavis dans ce sens sera présenté en début 2024.

Une délégation de l'Etat-Major et du CODIR s'est attelée à la recherche d'un nouveau permanent à 50% pour le poste de préposé à la communication. Nous sommes très heureux d'accueillir Sarah Susuri pour janvier 2024. Nous profitons de remercier notre secrétaire à 50%, Madame Isabelle Cappellaro, pour ses 17 ans au service du SIS (Siscum et Morget). Nous aurons la chance de pouvoir continuer à collaborer avec Isabelle en 2024, puisqu'elle reste au poste de secrétaire pour le CODIR et l'Etat-Major.

L'OI DAP DISSY a déménagé dans ses nouveaux locaux à Yens en fin d'année, pour le plus grand plaisir des sapeurs qui y sont incorporés. Nous pouvons relever que les 3 sites DAP du SIS Morget sont dans des locaux neufs et adaptés.

Le CODIR a soumis à l'approbation de l'Assemblée Générale les préavis :

- Sur les comptes 2022
- Sur le budget 2024
- Sur le nouveau règlement du personnel du SIS Morget

De plus, les membres du CODIR se sont partagés diverses tâches et ont honoré divers rendezvous en lien avec des dossiers spécifiques à chaque dicastère. Le CODIR s'est également réparti tous les exercices de fin d'année afin de faire la remise des promotions.

Sur le plan financier, le bouclement des comptes de l'exercice 2022 a confirmé, à l'instar de ces dernières années, que la volonté de maîtriser les coûts reste un souci permanent à tous les niveaux. Je tiens à remercier notre quartier-maître, Monsieur Nicolas Houlmann pour sa bonne collaboration et son excellent travail.

Le CODIR tient aussi à remercier tous les permanents ainsi que l'Etat-Major qui travaillent au bon fonctionnement opérationnel du SIS Morget. Nous tenons également à remercier l'ensemble des intervenants qui, durant toute l'année, prennent du temps pour le SIS Morget.

Le CODIR tient à remercier sincèrement toutes les personnes qui se sont engagées à la bonne marche du SIS Morget durant cette année 2023, et à ceux qui ont décidé de mettre fin à leur activité de sapeur-pompier.

Yves Schopfer Président

3. Gouvernance

3.a. Le Conseil Intercommunal (CI)

L'Assemblée générale du Conseil Intercommunal du 2 mai 2023, qui s'est déroulée à la grande salle d'Echandens, a permis aux délégués d'accepter les comptes 2022, et celle du 20 septembre 2023 à Etoy, d'accepter le budget 2024.

Président		Xavier Dutruit Echandens (Dès le 1er juillet) Roland Corthay Etoy				
Secrétaire	Isabelle Cappellaro					
Délégués	Gilbert Métrailler	Claude Jaunin	Pierre-Frédéric Guex			
	Aclens	Bremblens	Buchillon			
	Jean-Ch. Bensadoun	Luc Vidoudez	Bernard Perey			
	Chigny	Clarmont	Denens			
	Estelle Deville	Xavier Dutruit	Oscar Cherbuin			
	Denges	Echandens	Echichens			
	Roland Corthay	Aurel Matthey	Elisabeth Morerod			
	Etoy	Hautemorges	Lonay			
	Christine Birarda	Jean-Claude Besson	Laetitia Morandi			
	Lully	Lussy-sur-Morges	Morges			
	Alain Garraux	Lionel Lemaire	Anouk Gäumann			
	Préverenges	Romanel-sur-Morges	Saint-Prex			
	Olivier Jeanneret	François Menzel	Eric Andrist			
	Tolochenaz	Vaux-sur-Morges	Villars-sous-Yens			
	Thierry Chollet	Fabienne Perrin	Kurt Bühler			
	Vufflens-le-Château	Vullierens	Yens			

3.b. La Commission de Gestion (CoGest)

La Commission de gestion est composée de Messieurs Xavier Dutruit (Echandens), Aurel Matthey (Hautemorges) et Olivier Jeanneret (Tolochenaz). La Commission a rencontré le CODIR et le Commandant pour traiter des différents préavis qui ont ensuite été présentés au Conseil Intercommunal.

Gouvernance 5

3.c. Le Comité de Direction (CODIR)



Yves Schoppfer
Président
Administration générale
Relations extérieures



Charles-Henri de Luze Vice-président Assurances Règlements Procédures



Luc Francis Martignier Matériel Véhicules



Christian FrancoFinances



Peter LüthiRelations internes
Formation



Laurent PellegrinoPersonnel
Ressources humaines



Jean-Marc SCHLAEPPIBâtiments
Mobilier



Maj Thierry CharreyReprésentant opérationnel



Isabelle Cappellaro Secrétaire

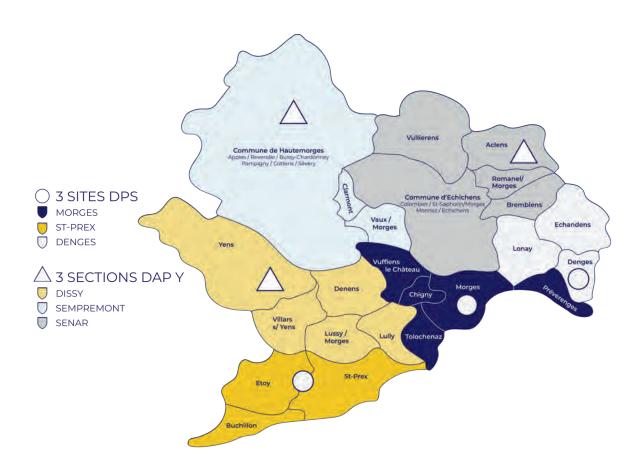
Le CODIR s'est réuni à 9 reprises en 2023. Bon nombre de sujets ont été traités durant ces séances, dont voici les thèmes principaux:

- Comptes 2022
- Budget 2024
- Plafond d'endettement
- Projet de la nouvelle caserne de l'OI Morges
- Promotions / Nominations 2023

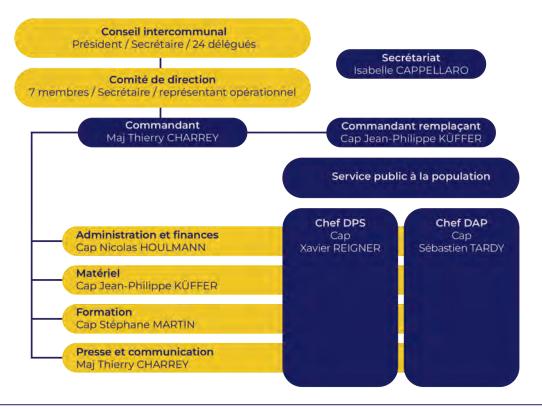
Un représentant du CODIR a également participé à chaque dernier exercice dans les organes d'intervention, afin d'apporter les salutations et remerciements du CODIR et remettre les grades aux nouveaux promus.

Gouvernance 6

4. Organisation générale



4.a. Organigramme SIS Morget



5. Ressources humaines

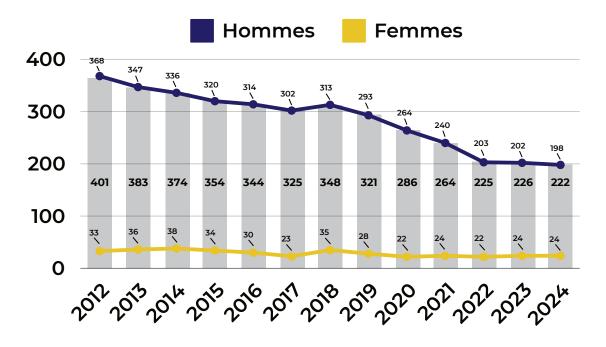
5.a. Effectif du SIS Morget



Le SIS Morget est composé en grande majorité de sapeurs-pompiers volontaires. L'association peut compter sur 6 permanents qui travaillent à l'administration avec les fonctions suivantes:

- Commandant
- Responsable administration et finances
- Responsable matériel
- Responsable formation
- Officier technique / chargé de prévention (80%)
- Secrétaire (50%) jusqu'au 31 décembre 2023
- Préposée à la communication (50%) engagée dès le 1er janvier 2024

5.a.i. Évolution des effectifs au 1er janvier depuis la création du Morget



5.a.ii Évolution des effectifs par Organe d'Intervention (OI)

OI Denges DPS catégorie B

OI Dissy DAP catégorie Y





Chef de site : Plt Michaël Michel Responsable formation : Adj Gabriel Hodel remplacé par l'Adj Mathieu Bayet Chef matériel : Sgtm Steen Boschetti Chef de section : Plt Raphaël Dupuis Responsable formation : Lt Raphaël Zbinden Chef matériel : Lt Raphaël Zbinden

OI Morges DPS catégorie F

OI Saint-Prex DPS catégorie B





Chef de site : Plt David Roch Responsable formation : Cap Stéphane Martin Chef matériel : Sgtm Jean-Frédéric Mamin Chef de site : Plt Dominique Rupp Responsable formation : Plt Nicola Alberton Chef matériel : Lt David Pagot

OI Sempremont DAP catégorie Y

OI Senoge-Arénaz DAP catégorie Y





Chef de section : Plt Yann Bornand Responsable formation : Plt Yann Bornand Chef matériel : Lt Johann Tardy Chef de section : Plt Patrick Kowalski Responsable formation : Lt Louis-Henri Delarageaz Chef matériel : Lt Patrick Chauvet

5.b. Promotions

Comme le veut la tradition, l'exercice final de chaque OI est le moment de remercier l'ensemble des sapeurs, sous-officiers, officiers pour leur engagement et de remettre les nouveaux grades aux promus. Ci-dessous, le résumé des nominations. Celles-ci sont effectives, avec effet immédiat :



App Alexei Hostettler



Émilie Bayet



AppC Lenaïc Fiaux



AppC Christophe Isabella Romain Schaltegger



AppC



AppC Silvio Leresche



Cpl Nathan Turin



Cpl Sébastien Dauphin



Cpl Mathias André



Cpl Jonathan Dupuis

OI Sempremont



Nicola Tantardini





Cpl Loïc Aubort



Jean-Luc David

OI Morges



Abdelilah Messaoudi



SgtC Adrien Cornut

OI Denges



Sgtm Steen Boschetti

OI Dissy



Lt Vincent Menoud



Lt Sandro Bizzarro



Plt Fabrice Dupuis



Cap Yves-Marc André

10

5.c. Nominations

Chef de la section relève DPS

Le Sgt Marco Funcasta a décidé de mettre un terme à sa carrière après 14 ans de service. Le poste de chef de la relève DPS a été mis au concours et l'EM est heureux de vous annoncer la nomination du **Lt Christophe Beaugrand** pour remplacer Marco. Christophe, qui est incorporé à l'Ol St-Prex, est actuellement officier et Cl. Il possède toutes les compétences nécessaires pour gérer la section afin d'apporter le bagage nécessaire aux futurs membres DPS.



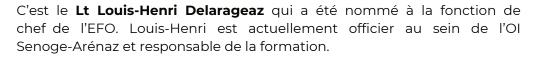
Chef de site OI St-Prex



L'Etat-Major est heureux de vous annoncer que le **Plt Nicola Alberton** a été nommé à la fonction de chef de site de l'OI St-Prex en remplacement du Plt Dominique Rupp. Nicola est au bénéfice d'une solide expérience de sapeur-pompier. Il est instructeur fédéral et fonctionne comme CI. Nicola a été durant plusieurs années responsable de l'EFO et de la formation de l'OI. Il possède toutes les compétences pour assurer le fonctionnement de l'OI.

Chef de l'EFO

A la suite de la nomination du Plt Nicola Alberton à la fonction de chef de l'organe d'intervention de St-Prex, le poste de chef de l'école de formation a été mis au concours.





L'EM leur souhaite plein succès dans ces nouvelles fonctions et se réjouit de la future collaboration.



5.d. Années de services

5 ans

Léonard Genton (Morges) / Arthur Menoux (Morges) / Axel Pernet (Morges) / Robin Vuilleumier (Sempremont) / Jonathan Dupuis (Senar) / Roger Staudenmann (Senar)

10 ans

Mathias André (Dissy) / Vincent Menoud (Dissy) / Thierry Dauphin (Morges) / Romain Schaltegger (Morges) / Charlotte Fighera (Sempremont) / Robin André (Senar) / Patrick Kowalski (Senar) / Lionel Staudenmann (Senar) / Nathan Turin (St-Prex)

15 ans

Nicolas Houlmann (Morges) / Frédéric Bes (Morges) / David Alberton (Sempremont) / Sylvain Beney (St-Prex) / Sébastien Dauphin (St-Prex)

20 ans

Laurent Vulliamy (Morges) / Michaël Chapuisat (St-Prex)

25 ans

Stéphane Martin (Morges) / Yann Bornand (Sempremont) / Roger Gros (Senar)

30 ans

Luc Giezendanner (Denges) / Samuel Marchina (Morges)

Plus de 30 ans

Olivier Henny 31 ans (Senar) / Dominique Rupp 31 ans (St-Prex) / Xavier Reigner 32 ans (Morges) / Yves Mermoud 32 ans (Morges) / Sébastien Tardy 32 ans (Sempremont) / Luc Gaudin 33 ans (Sempremont) / Christian André 34 ans (Dissy) / Jean-Philippe Amaron 34 ans (Senar) / Cédric Beutler 34 ans (St-Prex) / Thierry Mamin 34 ans (St-Prex) / Pierre-Yves Mottier 37 ans (Morges) / Yves-Marc André 37 ans (Morges) / Philippe Dupertuis 37 ans (St-Prex) / Jean-Marc Mérinat 38 ans (St-Prex) / Alain Egger 39 ans (St-Prex).

Félicitations à toutes et tous pour ces promotions et années de service. Merci pour votre engagement au profit du SIS Morget.



5.e. Démissions

Cette année 2023 a été marquée par la démission de 28 membres du SDIS. 23 personnes ont quitté le service en cours d'année et 5 de nos incorporés ont mis un terme à leur engagement au sein du SDIS au 1er janvier 2024. Les raisons de ces démissions sont nombreuses, les plus courantes étant le manque de temps à consacrer, le changement de situation professionnelle ainsi que les déménagements. Il est à noter que malgré une baisse importante des effectifs ces dernières années, les effectifs à disposition nous permettent de garantir nos missions.

Nous citerons ci-dessous le départ des officiers ainsi que les sapeurs et sous-officiers ayant effectué plus de 20 ans de service.

5.f. Départs à la retraite

Cette fin d'année 2023 marque les départs à la retraite de 4 de nos officiers. Si nous ne pouvons ici retracer l'ensemble de leurs parcours, une courte rétrospective s'impose.

Le Plt Dominique Rupp met un terme à son engagement au sein du SDIS sur demande de l'Etat-Major. En effet, dès l'âge de 50 ans, le sapeur-pompier est libéré de ses obligations. Dominique a commencé sa carrière en 1993 au CR de Cossonay pour terminer au grade de Plt avec la fonction de chef de site de l'OI St-Prex.





Le Cap Yves-Marc André quitte le SDIS après 37 ans de service. Yves-Marc s'est investi sans compter depuis 1987 pour la cause des sapeurs-pompiers, d'abord à Monnaz puis au CR de Morges, au SISCUM et enfin au SIS Morget. Il a été responsable de l'instruction et remplaçant du Commandant. Une carrière qui force le respect.

Le Lt Thierry Mamin met un terme à sa carrière après 31 ans de service. Thierry a commencé les pompiers en 1992 à Mézières. Il gravira les échelons pour terminer comme CI du SDIS et responsable de la commission chauffeur.



Le Cap Luc Giezendanner met un terme à sa carrière après 30 ans de service. Luc a connu le service du feu de Lonay, le DEL et pour finir le SIS Morget. Il a repris la tête de l'OI Denges en 2013 avec le grade de Capitaine. Il a également suivi un nombre impressionnant de cours cantonaux.

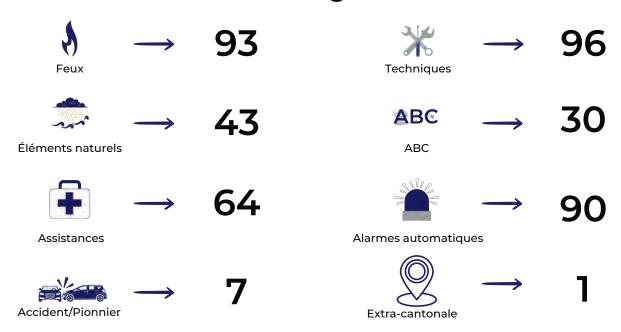




Que dire si ce n'est tout simplement merci à vous pour votre engagement sans faille durant toutes ces années. La population de notre région vous doit une fière chandelle, car vous avez tous contribué à la construction du SIS Morget. Vous pouvez partir avec le sentiment du devoir accompli.

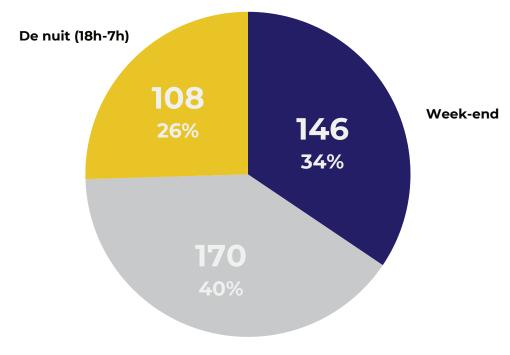
6. Interventions

6.a. Interventions SIS Morget



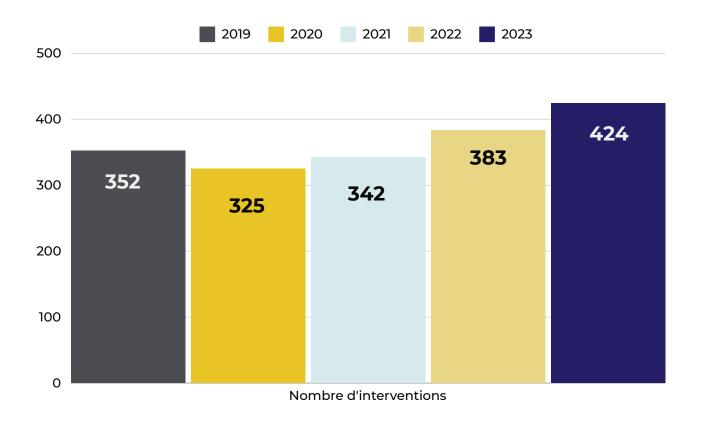
Total: 424

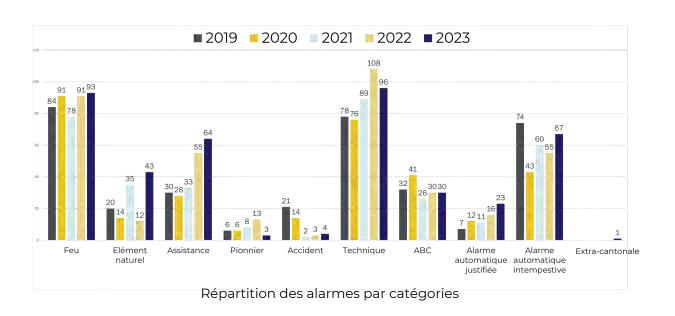
Répartition des alarmes jour / nuit / week-end



De jour (en semaine)

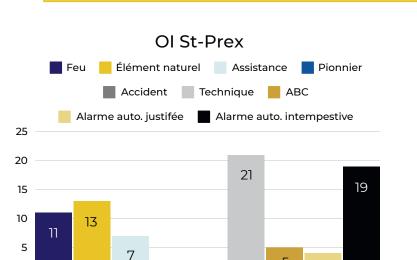
Comparatif des interventions





6.b. Interventions par OI

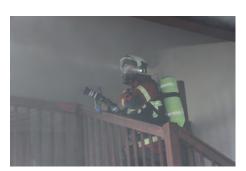
OI Morges Feu Élément naturel Assistance Pionnier Accident Technique ABC Alarme auto. justifée Alarme auto. intempestive Extra-cantonale 100 80 82 60 61 40 44 20 1 0 305 interventions Feu de villa 07.02.23 - Morges



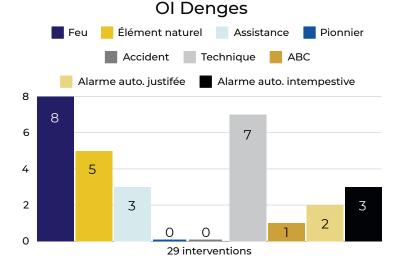
0

80 interventions

0



Feu d'appartement 13.04.23 - St-Prex





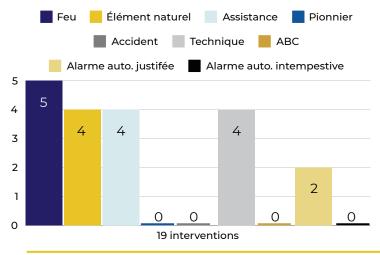
Feu d'arbre 08.10.23 - Echichens

Ol Dissy Feu Élément naturel Assistance Pionnier Accident Technique ABC Alarme auto. justifée Alarme auto. intempestive 8 6 4 2 0 18 interventions



Feu de machine agricole 16.0723 - Villars-s-Yens

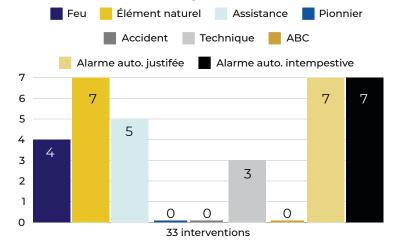
OI Sempremont





Inondation 13.12.23 - Bussy

OI Senoge-Arénaz





Accident véhicule léger 16.11.23 - Aclens

6.c. Interventions 2023 en image



7. Formation

La formation représente une part importante de l'activité des sapeurs-pompiers. Les nouvelles techniques, le nouveau matériel et la connaissance des engins nécessitent une formation continue indispensable au bon déroulement des missions.

Plus de 9400 heures de formation interne

Plus de 2200 heures de cours cantonaux et fédéraux

Le sauvetage et travail en hauteur étant le thème cantonal, tous les sapeurs et les cadres DPS ont pu s'entraîner à cette thématique pour pouvoir intervenir de manière correcte, en toute sécurité.



7.a. Détachement premiers-secours (DPS)

En fonction de la catégorie du DPS, certaines missions spécifiques sont attribuées, notamment le secours routier ou encore l'engagement de l'échelle automobile. Ces spécificités requièrent des heures de formation complémentaires à la formation de base, tant pour les sapeurs que pour les cadres.

L'ensemble des sapeurs incorporés ont suivi des formations sur les thèmes suivants :

- Exercice mixte inter sites DPS
- Formation chef d'engin
- Sauvetage et travail en hauteur
- Pollution, inondation et éclairage
- Machinerie et hydraulique
- Sécurisation de route
- Conduite sur le site du TCS



- Mise en service, mise en place stop fumée et nettoyage sommaire
- Exercice physique avec gestion de l'effort
- Équipe d'extinction / recherche et sauvetage
- Lance Cobra
- Equipe de sécurité / RIT
- Module A&B à l'International Fire Academy de Balsthal

Les formations spécifiques suivantes ont été réalisées :

- Chef d'intervention (CI)
- Nouveau CI régional
- Chef d'engin
- Nacellier Véhicule Échelle Automobile (VEA)
- Antichute
- Désincarcération

La formation sanitaire est instruite à l'interne par des formateurs BLS/AED, ainsi que par notre répondante sanitaire, Céline Engetschwiler. Cette équipe a organisé et dispensé la formation dans les domaines suivants :

- 6 sessions de refresh BLS/AED SN55
- Plusieurs soirées de formation dans les diverses sections et OI du SIS Morget







7.b. Détachement d'Appui (DAP)

Les DAP interviennent seuls pour les assistances sanitaires, les techniques chutes de matériaux ainsi que pour les inondations. Pour les feux, ils sont appuyés par le DPS. La présence des DAP permet au DPS d'avoir rapidement de l'eau pour alimenter le tonne-pompe, de bénéficier de ressources en personnel ainsi que la connaissance spécifique des lieux. Ces missions demandent des formations régulières.

Les thèmes suivants ont été traités :

- Matériel véhicule et sécurisation
- NAC (nouveaux animaux de compagnie)
- Ascenseur
- Motopompe et schéma hydraulique
- Chef d'engin
- Conduite sur le site du TCS

Un exercice en commun avec le DPS a également été organisé afin de travailler la collaboration et le matériel spécifique.











7.c. Section relève DPS

Les membres de la relève DPS ont réalisé 9 modules de base durant cette année.

En parallèle, ils suivent tous les exercices de leur futur OI DPS, ceci de manière à les préparer au mieux pour intervenir. Ils effectuent également 3 jours de cours cantonaux de base protection respiratoire (PR01) à la RAMA (centre de formation ECA), afin d'acquérir la compétence de porteur APR. Après une année passée en relève DPS, ils rejoignent un DPS à part entière pour poursuivre et consolider leur formation et pratique.



7.d. Section relève SIS



La section relève SIS fait partie de la filière de formation en vue de l'intégration à la relève DPS. Elle permet aux sapeurs-pompiers ayant terminé leur École de formation (EFO) d'acquérir des compétences spécifiques à leur future incorporation.

Les membres de la relève SIS ont participé à 9 exercices de base durant l'année. Certains d'entre eux ont également pu participer au service de permanence du week-end, ce qui leur a permis d'intervenir sur les différentes missions dévolues aux sapeurs-pompiers.

7.e. École de formation (EFO)

31 recrues ont débuté leur carrière de sapeurpompier volontaire au sein du SIS Morget. Elles ont commencé leur formation par 2 jours de cours dispensés par l'ECA. La réussite de ce cours leur a permis de continuer la formation et d'obtenir la compétence d'équipier sapeur-pompier.

Les nouveaux sapeurs-pompiers ont pu se perfectionner sur différents thèmes et techniques de base qu'ils auront à utiliser tout au long de leur carrière.



Cela sur 8 exercices plus un exercice final permettant de valider les acquis, à l'issue duquel les sapeurs ont reçu leur diplôme. Ils rejoindront, dès 2024, les différentes sections en fonction de leur lieu d'habitation et de leur possibilité de s'investir.

7.f. Recrutement

Nous avons organisé la soirée d'information pour le recrutement cantonal à St-Prex le jeudi 2 novembre. Cette séance nous a permis de convoquer 19 personnes pour une série de tests. Les candidats ont été convoqués les 25 et 29 novembre pour tester leurs capacités à devenir sapeur-pompier. A l'issue des épreuves, 15 candidats seront incorporés à l'EFO 2024.



8. Infrastructure et matériel

Cette année, nous avons diminué notre flotte de deux véhicules. Avec la construction d'un nouveau local DAP pour l'OI DISSY, nous avons regroupé 2 points de départ en un seul et avons supprimé un VTU.

Nous nous sommes séparés, après plus de 30 ans de service, de notre TP 2'500 litres communal. Elle continue son service à Harsova, en Roumanie. Nous avons envoyé ce véhicule en Roumanie en collaboration avec le Rotary club du Chablais et de Morges.

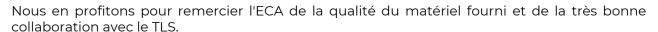


A noter que sur les 28 véhicules du SDIS (9 poids lourds et 19 véhicules légers), 13 sont propriétés de l'ECA, et sur 57 remorques, containers et berces, 41 appartiennent à l'ECA.

L'ECA fournit une grande partie du matériel et des véhicules nécessaires pour assurer nos missions et nous pouvons compter sur un service technique et logistique performant.

Les principaux éléments fournis en 2023 sont :

- Tonne-pompe 2000 cobra.
- Tronçonneuse coupe tout et accessoires
- Division 2 voies 1x75/2x75
- Battes à feu



Malgré l'importante participation de l'ECA, le SDIS a fait l'acquisition de matériel ou véhicule propres à nos besoins dont voici les principaux éléments :

- Véhicule Ford Ranger MIKA 451 commandé en 2022
- Véhicule Skoda Karoq MIKA 102 CI DIR
- Aménagement nouveau local de l'OI DISSY
- Défibrillateur
- Cylindres électroniques accès casernes





DENGES DPS B



Denges



1 véhicule léger



3 containers 6 remorques

DISSY DAP Y







MORGES DPS F









SAINT-PREX DPS B









SEMPREMONT DAP Y







SENOGE-ARENAZ DAP Y







9. Prévention et technique

Au quotidien, la prévention est une tâche de renseignements, de conseils et de recherche d'informations. Il s'agit d'une activité en dehors du concept d'urgence qui a pour rôle d'assurer une efficacité d'intervention à nos intervenants en cas de sinistre, par des accès facilités pour nos véhicules, un réseau d'eau performant et une connaissance des lieux importants pour des prises de décisions efficaces.

9.a. Techniques/mise à l'enquête

Plusieurs dossiers ont été traités et suivis par notre service afin de valider les éléments qui sont de la compétence des sapeurs-pompiers :

- Accessibilité aux bâtiments par les véhicules sapeurs-pompiers
- Réseau d'eau d'extinction en collaboration avec l'ECA (RLSDIS chapitre 4 art. 8 à 14)
- L'emplacement des commandes techniques dédiées aux sapeurs-pompiers (tube feu, commande exutoire, tableau de rappel détection incendie, coupe-circuit panneaux solaires)





Durant l'année, plusieurs communes nous ont transmis les mises à l'enquête en cours afin que nous puissions leur rendre un rapport standardisé validant ou non les éléments nous concernant. Le SIS Morget ne facture pas ces prestations, celles-ci faisant partie du service et l'appui du SIS Morget aux communes.

Ces actions réalisées en amont nous permettent d'assurer un meilleur suivi des projets à venir et de nous assurer que les différents éléments nous concernant soient respectés.

Nous encourageons vivement le développement de cette démarche qui apporte notre soutien aux communes.

Nous avons également été consultés par plusieurs communes pour l'implantation de nouvelles bornes hydrantes. Ces dossiers sont traités de concert avec notre Inspecteur SDIS.

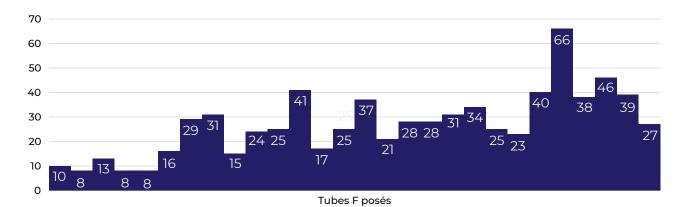
9.b. Tubes F

Les tubes feu nous permettent d'assurer un accès rapide aux objets sur lesquels ces derniers sont installés. Pour rappel, il s'agit d'un coffre à clé cylindrique dans lequel sont déposées les clés nous permettant d'accéder rapidement au bâtiment. Lors de chaque mise en service, un «photoplan » est établi et est mis à disposition des chefs d'intervention afin de leur permettre un accès rapide au tube feu.





Durant cette année, 27 tubes ont été posés pour un total de 753.



9.c. Exercices d'évacuation

Une observation peut nous être demandée lors des exercices d'évacuation des écoles. Nous avons participé à 11 exercices d'évacuation durant cette année.

9.d. Manifestations

Nous avons été consultés à plusieurs reprises afin de valider les éléments nous concernant (accès, réseau de défense incendie).

9.e. Visite de caserne (atelier prévention)

Sur demande des établissements scolaires, pour les classes à partir de la 5P, nous réalisons des visites de caserne. La première partie est consacrée à une présentation de notre service et des dangers domestiques. Nous présentons ensuite notre matériel et nos véhicules. C'est l'occasion pour nous de sensibiliser les plus jeunes aux dangers domestiques qui les entourent et peut-être de susciter des vocations.

10. Conclusion du Commandant

Cette année 2023 a été chargée au niveau opérationnel avec une augmentation de 41 interventions par rapport à l'an dernier, pour un total de 424 interventions. Toutes ces interventions ont une nouvelle fois démontré la qualité du travail effectué par l'ensemble des sapeurs-pompiers et l'importance de la formation afin de maîtriser les différentes techniques. Si aucun incendie d'importance n'a touché notre région, les éléments naturels ne nous ont pas épargnés. Ces phénomènes météorologiques deviennent de plus en plus fréquents et nous devons prendre toutes les mesures nécessaires afin d'y faire face.

Le projet de la nouvelle caserne de l'OI Morges demande toujours d'importantes réflexions. L'emplacement de la caserne principale doit prendre en compte de nombreux paramètres et respecter de multiples critères afin de garantir notre capacité opérationnelle. De nouvelles pistes sont en cours de réflexion, le but étant que nous trouvions un emplacement adéquat dans les meilleurs délais.





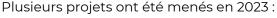
Malgré de nombreux rappels tout au long de l'année, le remplissage des plannings n'est pas encore suffisant. Chacun doit pouvoir concilier vie privée, vie professionnelle et activités sapeurs-pompiers pour un bon équilibre. Le système actuel permet à chacune et chacun de gérer ses disponibilités selon son emploi du temps.

L'activité de sapeur-pompier prend du temps mais il est nécessaire que chaque sapeur renseigne son planning au plus près de la réalité afin de garantir les effectifs nécessaires à l'intervention et éviter de perdre du temps sur les mobilisations.

La problématique des effectifs disponibles en journée reste préoccupante. Il devient de plus en plus difficile de trouver des sapeurs disponibles en journée pour assurer nos missions. Nous avons pu remettre 5 labels "employeur partenaire" cette année et nous en profitons pour sincèrement remercier les entreprises certifiées de leur précieuse collaboration.



10.a. Objectifs 2023





- Remplacement du poste de secrétaire à 50% pour cause de départ en retraite, par un poste de chargée de communication
- Prospecter pour l'emplacement de la future caserne de l'Ol Morges
- Continuer de développer le label employeur partenaire, avec la signature de 5 nouveaux labels et la participation du SDIS à deux soirées des entreprises
- Reprise et autonomisation complète de la gestion financière et ressources humaines du SDIS par notre administration

10.b. Objectifs 2024

Je terminerai ce rapport avec les objectifs 2024 qui sont :

- Participation aux soirées des conseils communaux de la moitié de nos communes afin de leur présenter le SDIS et les enjeux de demain
- Développer la communication par l'intermédiaire des réseaux sociaux
- Promouvoir l'image du volontariat auprès des communes et des entreprises de la région
- Organisation de portes ouvertes en 2025



10.c. Remerciements

Et enfin, vous témoigner à toutes et tous, que vous soyez partenaires, collaboratrices, collaborateurs de l'ECA, membres du CODIR, des autorités communales, collègues des SDIS vaudois ou membres du SDIS, toute ma reconnaissance pour votre collaboration et votre engagement au profit de la défense incendie de notre région.



